

clure sur ces choses qui par la faveur de Dieu, pourront être ordonnées dans notre dit Parlement Provincial de notre dite Province.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Sir *Charles Bagot*, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Isle du *Prince Edouard*, et Vice Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A notre Château St. Louis, en notre Cité de *Québec*, en notre dite Province, ce dix-huitième jour de Juillet, de l'année mil huit cent quarante-deux, et dans la sixième année de notre règne.

Par ordre,

C. B.

Félix Fortier,

C. C. en Chancellerie.

Province du } *CHARLES BAGOT*.
Canada. }

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande*, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée

Législative de notre dite Province, qui devait commencer et se tenir en notre Ville de *Kingston*, Jeudi, le huitième jour de Septembre prochain, et à chacun de vous—

SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de notre Parlement Provincial est convoquée pour l'expédition des affaires, Jeudi, le huitième jour de Septembre prochain, en notre Ville de *Kingston*, auquel lieu vous étiez tenus et obligés de comparaître: Maintenant, sachez, que nous voulons que vous soyez, quant à nous, entièrement déchargés à ce sujet: Vous commandant, et par la teneur de ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, et à tous autres intéressés à cet égard, que vous ayez à paraître et paraissiez personnellement, Jeudi, le huitième jour de Septembre prochain, en notre Township de *Kingston*, pour procéder à l'expédition des affaires, et traiter, faire, agir et conclure, sur ces choses qui, par la faveur de Dieu, pourront être ordonnées dans notre dit Parlement Provincial de notre dite Province.

Proclamation convoquant le parlement dans le Township de Kingston, le 8 Septembre.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé Sir *Charles Bagot*, G. C. B., un de nos très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'Isle du *Prince Edouard* et Vice Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A *Kingston*, ce vingt-troisième jour d'Août, de l'année mil huit cent quarante-deux, et dans la sixième année de notre règne.

C. B.